



Là où je vis, j'agis !

Réunion du mardi 16 octobre 2012

Compte-rendu

La maison de quartier du Breuil a accueilli la sixième réunion du conseil de quartier du Breuil-Mazicou-Les Fontanelles.

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, Maire-adjoint déléguée aux quartiers et à la démocratie participative,
Daniel Gaudefroy, conseiller municipal délégué au quartier Breuil – Mazicou - Les Fontanelles,
conseiller municipal délégué à la gestion des risques environnementaux et sanitaires,
Louis Barret, élu délégué aux quartiers rive droite, Maire-adjoint délégué à la voirie, à la circulation,
aux bâtiments et aux moyens logistiques,

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Etaient présents :

Madame Cécile Alauze
Madame Agnes David
Madame Hélène Haritchabalet
Madame Claudine Hebrard
Madame Amale Lecoq
Monsieur Jean-Pierre Malinconi
Monsieur Bernard Millet
Madame Annie Panis
Monsieur Nicolas Questel
Monsieur Jean-Marie Tressol
Monsieur Laurent Vigroux

Etaient excusés :

Patrick Garnier, adjoint au maire
délégué aux relations avec les entreprises,
à l'enseignement supérieur et à la recherche

Bernard Gilabert, élu de l'opposition

Monsieur Jean-Claude Bauguil
Madame Monique Brychczynski
Monsieur Pierre Croz
Monsieur Chabane Mezilet
Madame Brigitte Pasturel
Monsieur Jean-Michel Quintin
Monsieur Damien Rascol
Madame Pierrette Raynaud
Monsieur Philippe Rieunau
Monsieur Charles Salmon
Monsieur Mickaël Siloret
Madame Martine Tarres
Monsieur Yves Treilhou
Monsieur Kalid Tourabi

Animée par Daniel Gaudefroy, conseiller municipal délégué au quartier Breuil – Mazicou - Les Fontanelles et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux quartiers et à la démocratie participative, cette réunion de travail est l'occasion de réunir une nouvelle fois les conseillers de quartier pour traiter des sujets d'actualité.

Dans son mot d'accueil, Laurence Pujol souhaite apporter aux conseillers quelques éléments d'information à caractère général portant sur l'activité des 12 conseils de quartier et sur l'actualité des interventions publiques dans le quartier depuis la dernière réunion du conseil.

L'actualité des 12 conseils de quartier

Des rendez-vous thématiques inter conseils de quartier ont été proposés avant l'été.

L'objectif était d'une part de permettre aux 406 conseillers de quartier albigeois de se retrouver et de mieux se connaître, et d'autre part de traiter des sujets et réalisations qui marquent l'évolution de la ville dans son ensemble et qui impactent de manière transversale tous les quartiers dans les domaines aussi variés que la culture, le sport, et le développement économique, la mobilité.

Ces rencontres ont été vraisemblablement très appréciées des conseillers. Laurence Pujol se félicite d'une participation importante et des retours très positifs qu'elle a constatés. Cette expérience pourra être renouvelée.

Retrouvez en image, les rendez-vous thématiques 2012 des conseils de quartier sur www.mairie-albi.fr

http://www.mairie-albi.fr/quartiers/vie_quartiers/conseils_quartiers.html

Informations générales

Faisant référence aux précédentes séances de travail du conseil et à la réunion publique de quartier du 1er mars 2012, Daniel Gaudefroy souhaite apporter aux conseillers plusieurs informations préalables.

En effet, les échanges, questions et préoccupations exprimés lors de la réunion publique par les habitants doivent contribuer à alimenter le travail de réflexion et de proposition des conseils de quartier. Réciproquement, lors de ces réunions, il est essentiel de présenter les contributions et avancées du conseil de quartier afin que chacun perçoive l'intérêt du travail qui est mené pour le quartier par certains habitants-conseillers.

- **Chantier de déconstruction de la centrale thermique de Pélissier**

Daniel Gaudefroy souhaite informer les conseillers sur les suites du dossier de déconstruction de la centrale thermique de Pélissier.

En effet, les travaux de dépollution et de démantèlement de ce site industriel se poursuivent. Courant novembre 2012, la démolition du bloc chaudière doit intervenir. Cette opération techniquement complexe conduite par la société Edf, interviendra à l'aide d'explosifs.

Plusieurs réunions se sont tenues avec les services de l'Etat et de la ville d'Albi afin d'organiser le dispositif de sécurité et mettre en oeuvre les mesures de protection du site, des ouvrages alentours et des populations riveraines. Toutes les précautions sont prises.

Seule une vingtaine de foyers devra être évacué durant le tir. Les riverains concernés ont été rencontrés et précisément informés. Daniel Gaudefroy a souhaité accompagner la délégation composée des représentants d'Edf et de l'entreprise chargée du démantèlement afin de veiller à ce que chacun dispose de l'information et soit rassuré.

Une information plus large est organisée à l'attention de la population du quartier (courrier, réunion d'information organisée le 2 octobre en présence des conseillers du quartier...).

C'est une page de l'histoire du quartier qui se tourne.

- **Les principaux chantiers 2012 dans le quartier**

Daniel Gaudefroy présente les principaux travaux et investissements programmés en 2012 dans le quartier :

Voirie et réseaux :

- Avenue de Pélissier : réfection du revêtement de chaussée entre la voie ferrée et la rue Gaston Bouteiller

Programme PATA (Interventions pour réfection ponctuelle de surface (nids de poule))

- Petit chemin des Broucouniès
- Impasse Gaston Bouteiller
- Allée des Fauvettes...

Travaux sur les bâtiments et équipements publics du quartier en 2012

En 2012, plusieurs interventions ont également été effectuées dans les équipements publics du quartier.

2012		
Lieu concerné	Nature des Travaux	Coût
Cuisine centrale	Rénovation réseaux	
Cuisine centrale	Peinture façades extérieures	
Ecole Mazicou – Brassens	Installation VMC	
Ecole Mazicou (Brassens + Prévert)	Remplacement menuiseries – tranches 2/3 et 3/3	
Maison de quartier	installation signalétique en façade	
Stade Mazicou	Réfection couverture	
	TOTAL	330 000,00

- **Ouverture de l'espace santé aux Fontanelles**

Daniel Gaudefroy salue l'ouverture de l'espace santé des Fontanelles : 300 m² de surface qui réunit différentes professions paramédicales : osthéo-pathe, naturopathe, masseur ayurvédique, infirmières... Les portes ouvertes ont été organisées le dimanche 14 octobre. C'est un élément de plus qui contribue à la dynamique du quartier, à ses services et commerces de proximité.

- **Projet immobilier avenue de Pélissier – site de l'Acsan**

Le devenir du terrain propriété de la ville, situé à l'arrière des tribunes du stade Mazicou a été l'objet de nombreux débats au sein du quartier. La ville a tenu compte des préoccupations exprimées par les riveraines en trouvant un compromis qu'illustre bien le nouveau projet immobilier de la société « Ciléo maisons Claires », présenté et approuvé au stade de l'esquisse, en conseil de quartier à l'automne 2011 et en réunion publique de quartier en mars 2012.

La ville ne vend qu'une partie du terrain, 3770 m² environ (surface totale : 5 122 m²) et garde en propriété 1352 m² soit 26,4 % du terrain total soit plus du quart.

Sur cet espace, en bordure de l'avenue de Pélissier, sera aménagé un square public de proximité en accès libre, comme la ville s'y était engagée. Le square comprendra une liaison verte avec le cheminement piéton existant entre l'avenue de Mazicou et la rue F. Fabié, le long du stade de Mazicou.

Le projet immobilier s'articulera autour d'une voie en « L » avec une seule entrée-sortie pour le groupe d'habitation projeté. Il comprendra 12 villas individuelles R+1 (dont 4 T3 et 8 T4), en accession sociale à la propriété, avec jardins. La construction ne sera engagée que lorsque 50% des maisons seront commercialisées.

La pose de la « première pierre » est intervenue en présence des élus de la municipalité le 8 octobre 2012.

Un travail de réflexion par groupes projets

Il est proposé aux conseillers d'évoquer les sujets traitant des questions de mobilité/déplacements et des aménagements de proximité de manière collective.

L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette réunion du conseil est retranscrit, dans les tableaux ci-après.



La déchetterie à droite, le commencement du GR 36 à gauche et le chemin de Gaillagues au milieu.

Les conseillers suggèrent également d'étudier les conditions d'organisation du stationnement car les véhicules sont parfois nombreux et se garent avec difficulté.

Les techniciens relèvent le problème de la déclivité du terrain et du foncier disponible pour pouvoir aménager une aire de stationnement : le terrain en triangle au débouché est privé, un peu plus haut, la partie boisée est classée...

Plusieurs contraintes lourdes existent considérant par ailleurs qu'il est important de préserver l'esprit naturel du lieu.

Il est rappelé par ailleurs que la gestion et l'aménagement du GR 36 est de compétence départementale et que toute intervention devra donc être préalablement définie avec les services du département.

Nouvelle action proposée :

Baptiser le Triangle vert en lui attribuant une dénomination officielle.

Les conseillers considèrent qu'il serait judicieux de nommer l'espace public majeur que constitue le « *Triangle vert* » situé rue Paul Bermond.

Cette proposition permettrait de rendre plus lisible cet espace, qu'il soit plus facilement identifié donc connu.

La ville entend cette demande et propose aux conseillers de réfléchir à des projets de dénomination qui pourraient être soumis à la commission municipale compétente.

Les contributions peuvent être adressées sur l'adresse électronique des conseils de quartier : conseilsdequartier@mairie-albi.fr



Terrain multisports de la Madeleine



Terrain multisports de Rayssac

La proposition des techniciens consiste à ouvrir un accès direct sur ce terrain depuis la voie publique, tout en le désolidarisant du reste des installations sportives du stade en déposant les clôtures actuelles pour en créer de nouvelles.

L'idée est ainsi de créer un véritable espace de loisirs de quartier pour les enfants et les jeunes, pour les plus grands et les plus petits :

- en ouvrant et en réaménageant l'emprise du terrain de basket-ball aujourd'hui enfermée dans l'enceinte du stade,
- en la reliant au square et à l'aire de jeux de la rue Malvy

Les conseillers enthousiastes considèrent l'intérêt d'un tel projet d'ensemble pour le quartier qui contribuerait à créer une nouvelle centralité. Il sont favorables à une telle orientation qui répondrait avec pertinence aux enjeux et besoins exprimés.

Afin de favoriser l'avancée de la réflexion, il est présenté aux conseillers certains exemples de terrain multisports réalisés par la ville dans d'autres quartiers (Lapanouse, Madeleine, Rayssac...)

Les conseillers évoquent plusieurs éléments à prendre en compte :

- Ce terrain est actuellement utilisé par les scolaires (écoles et collèges), ce qui nécessite de prévoir un accès contrôlé entre le futur terrain multisports aménagé et le reste des installations sportives du stade Mazicou (porte fermée à clé dans la future clôture à réaliser).
- La nécessité de matérialiser un passage piéton sur l'avenue entre les rues Raynal et Malvy (*travaux effectués depuis la réunion du conseil de quartier*).
- Certains habitants traversent le stade à pied ou à vélo pour rejoindre l'école.



Principes du projet d'aménagement du nouveau plateau sportif

Sur ce point, Louis Barret rappelle que toute circulation de véhicule est strictement réglementée par arrêté dans l'enceinte des équipements sportifs de la ville et par ailleurs qu'une liaison douce a été réouverte le long du stade, entre l'avenue Mazicou et l'école, il n'y a donc pas de raison de traverser le stade. Les conseillers précisent par conséquent la nécessité d'éclairer cette venelle pour en faciliter et en sécuriser l'usage.

Les principes du pré-programme :

- La nécessité de conserver un revêtement de sol dur de type bitumé (éventuellement coloré) sur le futur terrain multisports afin de maintenir une diversité d'usages (football, basket-ball, hand-ball).
- D'écarter tout équipement de type terrain de boules. Cet espace doit être dédié aux enfants et aux jeunes.
- D'agrémenter ce nouvel espace de loisirs de mobiliers urbains de type bancs, corbeilles et d'une fontaine à boire.
- De prévoir de nouvelles plantations pour redéfinir les limites de l'espace public et la transition avec l'enceinte du stade.
- D'installer un panneau d'information précisant les règles de bonne conduite sur le terrain.
- D'installer un panneau d'information pour promouvoir les manifestations et festivités du quartier.
- Ne pas éclairer ce nouveau terrain pour limiter les nuisances en soirée.
- Installer des clôtures et filets parre-ballons pour éviter les sorties des ballons de l'espace de jeux (risque lié à la présence de la voie de circulation) sans pour autant créer un espace totalement clos de type « cage métallique ». Concilier l'esthétique et le fonctionnel.

Les techniciens souhaitent échanger avec les conseillers sur une attente exprimée par certaines familles du quartier dont les enfants pratiquent le skateboard.

Y-a-il beaucoup de pratiquants dans le quartier ? Quelles tranches d'âge sont concernées ? L'aménagement d'un tel espace n'est -il pas l'occasion de répondre à ce type d'attente en agrémentant le projet de quelques modules simples de skateboard ?

Les conseillers ne constatent pas de besoins réels dans le quartier. Ils considèrent également que cette pratique est bruyante. Equiper le futur espace de modules de skateboard peut générer des nuisances non souhaitées vis à vis du voisinage immédiat. Le site n'est pas réellement approprié.

Laurence Pujol indique qu'un tel projet d'aménagement pourrait s'envisager en deux tranches de travaux :

- la première sera étudiée dans le cadre du budget 2013 et consisterait à créer une ouverture depuis l'avenue, déposer les clôtures et murs d'enceinte existants, redéfinir les limites en installant de nouvelles clôtures et éventuellement (si les crédits le permettent) de reprendre le revêtement de sol. Ces premières interventions permettraient de favoriser l'appropriation du lieu par les habitants et d'évaluer les comportements.
- Une seconde tranche consisterait à installer les modules sportifs hors sol (cages, panneaux de basket-ball...), le mobilier urbain, les plantations afin de donner à cet ensemble sa configuration définitive.

Elle propose aux conseillers de leur présenter, à l'occasion d'une réunion spécifique, l'esquisse du projet, au printemps, 2013.

Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi
www.mairie-albi.fr

Renseignements :

service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54

conseilsdequartier@mairie-albi.fr